

Présentation de la synthèse des résultats de l'enquête sur l'insertion des certifiés, diplômés et apprenants ayant quitté prématurément la formation

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de gestion 2017-2022 et de son plan d'entreprise, l'IFAPME a lancé un marché cadre « Enquêtes » en 2018 comprenant deux lots afin de mesurer :

- la notoriété de l'Institut et des Centres de formation du Réseau IFAPME au sein de la population wallonne et des entreprises et indépendants ayant leur siège en Wallonie ;
- les résultats des formations du Réseau IFAPME dans plusieurs thématiques et ce, en conformité avec les objectifs généraux de l'IFAPME tels que décrits dans son Contrat de gestion.

L'enquête sur la thématique de l'insertion professionnelle a été lancée en 2019 dans le cadre de ce marché. Elle vise à évaluer les taux d'insertion professionnelle des apprenants certifiés et diplômés ou ayant abandonné prématurément leur formation. Cette enquête permet également d'évaluer l'évolution des taux d'insertion dans le temps, ainsi que les modes d'insertion professionnelle.

Conformément aux demandes exprimées par le Comité de gestion en mars 2018 lors de l'approbation du tableau de bord des indicateurs du Contrat de gestion, cette enquête d'insertion sera réalisée annuellement à partir de cette année 2020, sous réserve des disponibilités budgétaires.

Un **comité d'accompagnement** a été mis en place pour assurer le suivi de l'enquête.

Celui-ci était composé de deux membres du Comité de gestion, d'un représentant des centres de formation, de représentants de la Direction Formations et Alternance, d'une directrice territoriale, de représentants du Service Veille et Partenariats et du prestataire Perfecteam.

Conformément au cahier spécial des charges, le comité d'accompagnement de l'enquête a formulé des hypothèses préalablement à la rédaction du questionnaire, et les résultats présentés ci-après permettront de valider ou d'invalider les hypothèses formulées.

Cette note est une synthèse des résultats de l'enquête d'insertion à partir des hypothèses formulées par le Comité d'accompagnement.

Les rapports complets présentant l'ensemble des résultats par type de population sont disponibles sur Eulalia.

1) Méthodologie

Les publics cibles de l'enquête sont les apprenants ayant été certifiés et diplômés¹ entre les années de formation 2014-2015 et 2017-2018 ou ayant abandonné prématurément leur formation durant cette même période. Sont donc concernés par l'enquête :

- Les apprentis
 - Certifiés
 - Non certifiés : ayant abandonné prématurément² leur formation.
- Les stagiaires de la formation d'adultes (formation chef d'entreprise et formation de coordination et d'encadrement)
 - Diplômés
 - Non diplômés : ayant abandonné prématurément³ leur formation
- Les auditeurs de la formation d'adulte (formation chef d'entreprise et formation de coordination et d'encadrement)
 - Diplômés
 - Non diplômés : ayant abandonné prématurément⁴ leur formation

Les entretiens téléphoniques ont été réalisés entre le 25 août et le 15 octobre 2019. Au total, ce sont 3.042 individus qui ont répondu à l'enquête et qui sont répartis comme suit :

- 796 apprentis : 574 certifiés et 222 ayant abandonné
- 1.218 stagiaires : 604 diplômés et 614 ayant abandonné
- 1.028 auditeurs : 710 diplômés et 318 ayant abandonné

Les **marges d'erreur maximale** pour les différents publics sont reprises dans le tableau ci-dessous. La marge d'erreur s'interprète comme suit : pour les apprentis certifiés, par exemple, si cette enquête est réitérée dans les mêmes conditions, il y a 95% de chance que l'insertion générale à 6 mois des apprentis certifiés soit comprise entre 88,5% +/- 3,6% [entre 84,9% et 92,1%].

Populations	Certifiés/Diplômés	Abandon	Total
Apprentis	3,6%	6,4%	3,3%
Auditeurs	3,3%	5,4%	2,9%
Stagiaires	3,7%	3,8%	2,6%

Deux indices d'insertion sont mesurés : un **indice d'insertion générale**, qui reprend la situation professionnelle des apprenants 6 mois après leur sortie du Réseau IFAPME, et un **indice d'insertion spécifique** qui cherche à savoir si le **premier emploi** des apprentis ou

¹ Les apprenants certifiés et diplômés sont allés au bout de leur formation et ont obtenu, en fin de parcours, leur certificat d'apprentissage ou leur diplôme de formation de chef d'entreprise/de coordination et d'encadrement. Les certifications partielles ne sont pas prises en compte dans la définition des publics certifiés et diplômés.

² Pour éviter d'interroger des apprenants qui ne seraient pas restés assez longtemps dans le Réseau, les apprenants ayant quitté leur apprentissage en première année ont été exclus de la base de données.

³ Pour éviter d'interroger des apprenants qui ne seraient pas restés assez longtemps dans le Réseau, les apprenants en FCE et COEN n'étant pas restés au minimum 3 mois dans le Réseau ont été exclus de la base de données.

⁴ Idem.

l'emploi actuel pour les apprenants de la formation de chef d'entreprise après leur sortie du réseau **correspond à la profession de leur formation**. La notion de premier emploi, pour les apprentis, n'implique pas de notion de temps, ce premier emploi ayant pu être décroché dans les premiers mois après la sortie du Réseau ou plus tard. Pour les apprenants de la formation de chef d'entreprise, l'emploi actuel signifie l'emploi dans lequel étaient les personnes interrogées au moment de l'enquête.

Par **insertion**, on entend que les apprenants sont soit insérés sur le marché de l'emploi soit ils poursuivent une formation qualifiante.

2) Hypothèses et résultats

Les résultats de l'enquête sont présentés en fonction des hypothèses formulées par le comité d'accompagnement. Celles-ci sont organisées autour de thématiques :

- L'impact du certificat d'apprentissage et du diplôme de la formation d'adultes
- L'évolution de l'insertion au cours de la première année
- Les différences sectorielles au niveau de l'insertion
- L'impact de la reconnaissance sectorielle sur l'insertion
- L'impact du certificat de qualification (CQ) sur l'insertion
- L'impact des motivations de départ sur l'insertion
- L'influence des caractéristiques socio-professionnelles sur l'insertion.

a. L'impact du certificat ou du diplôme sur l'insertion

01. Hypothèse : Le taux d'insertion générale des apprenants certifiés ou diplômés est plus favorable comparativement aux apprenants ayant quitté prématurément la formation

Cette hypothèse est vérifiée pour les apprentis, les stagiaires et les auditeurs⁵.

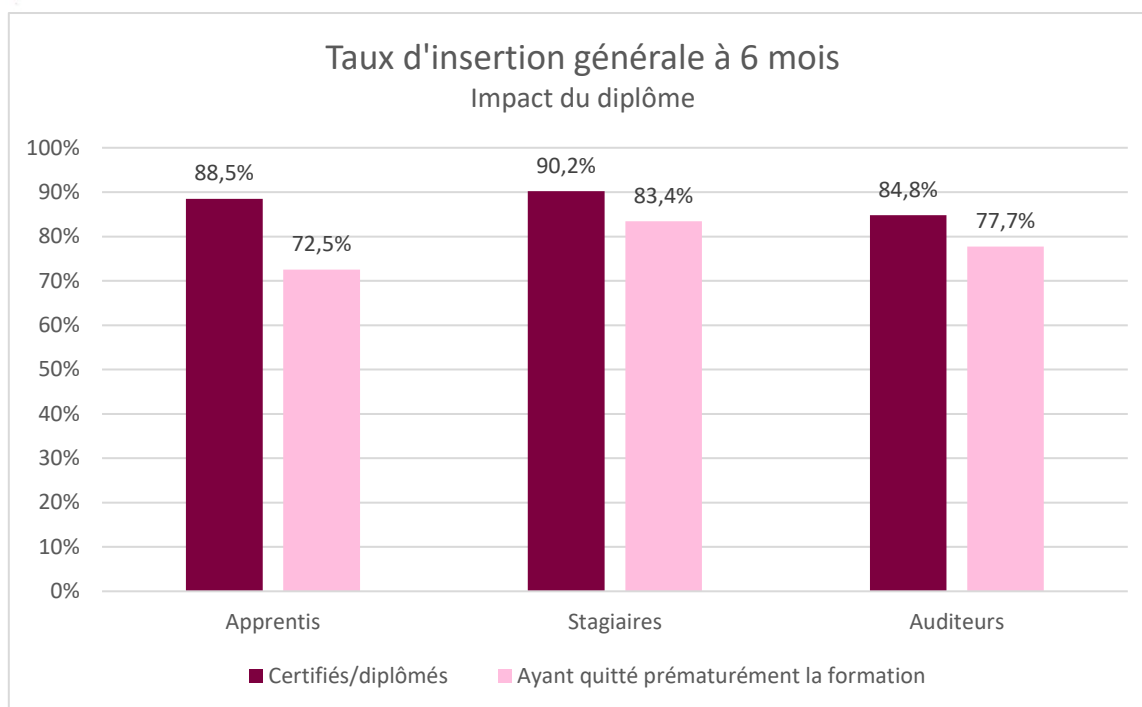
Le fait d'aller jusqu'au bout de sa formation et d'obtenir un certificat d'apprentissage ou un diplôme favorise l'insertion.

En effet, on constate sur le graphique ci-dessous que l'insertion générale des apprenants⁶ est plus importante pour ceux qui ont été certifiés ou diplômés.

Les taux d'insertion générale sont de 88,5% pour les certifiés (vs 72,5% pour les non certifiés), **de 90,2% pour les stagiaires diplômés** (vs 83,4% pour les stagiaires non diplômés) et **de 84,8% pour les auditeurs diplômés** (vs 77,7% pour les auditeurs non diplômés).

⁵ Le terme 'Auditeurs' vise le public en formation d'adultes qui suit les cours en centre de formation et qui n'est pas sous convention de stage.

⁶ Le taux d'insertion générale des apprenants reprend l'insertion à l'emploi et en formation



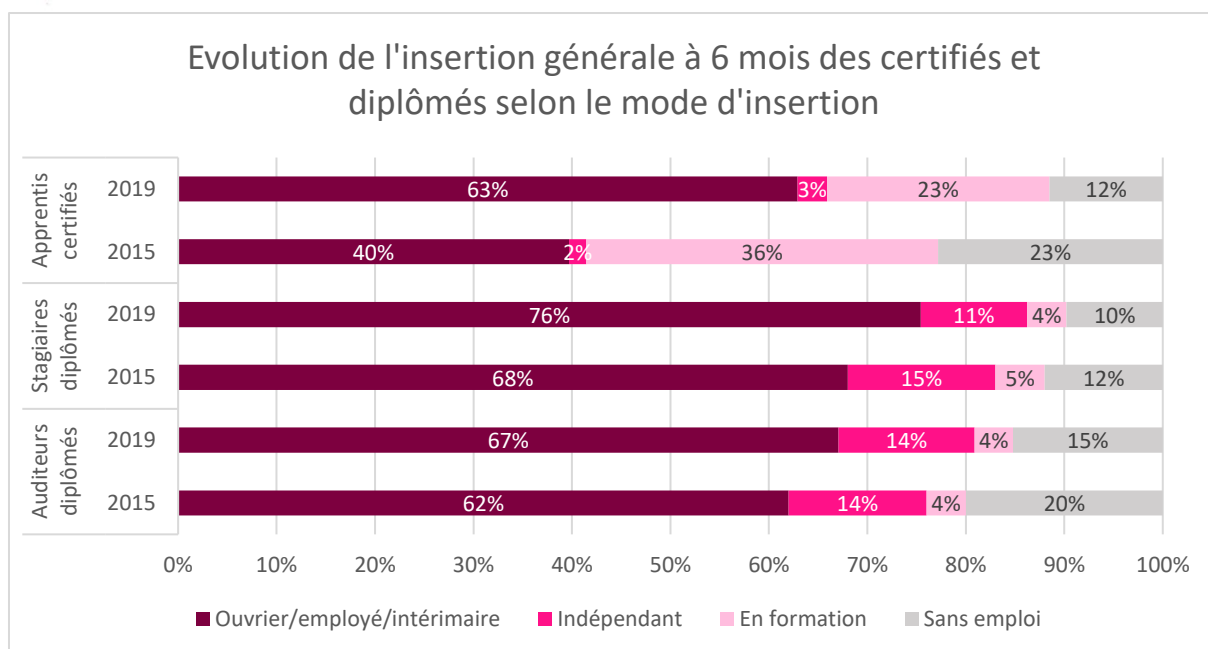
Comparativement à la dernière enquête sur l'insertion professionnelle réalisée en 2015, **les taux d'insertion générale ont progressé positivement pour l'ensemble des populations étudiées.**

En **apprentissage**, le **taux d'insertion générale à 6 mois est passé de 78% à 89%**. Ils sont plus nombreux à être insérés sur le marché de l'emploi, 6 mois après la fin de leur formation (66% en 2019 contre 41% en 2015). Ils sont moins nombreux à être sans emploi mais aussi moins nombreux à poursuivre leur formation.

Le taux d'insertion des **stagiaires diplômés de la formation d'adultes progresse de 2%** (de 88% en 2015 à **90% en 2019**). Les stagiaires diplômés occupent davantage un emploi d'ouvrier/employé/intérimaire, ils sont proportionnellement moins nombreux à se lancer en tant qu'indépendant.

Concernant les **auditeurs diplômés de la formation d'adultes**, on constate une **progression de 5% du taux d'insertion générale à 6 mois** (de 80% à 85%). Cette évolution résulte d'une plus grande insertion en tant qu'ouvrier, employé ou intérimaire par rapport à 2015.

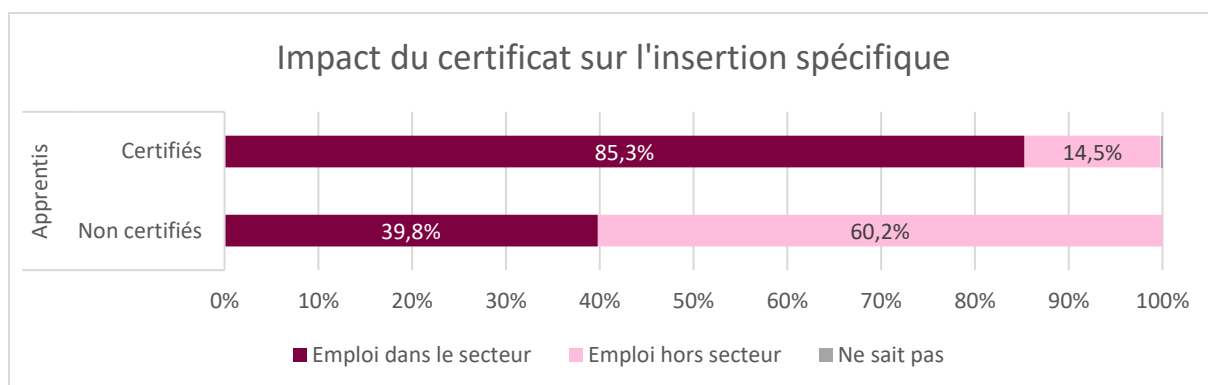
Le graphe ci-dessous montre l'évolution de l'insertion générale à 6 mois des certifiés et diplômés selon le mode d'insertion.



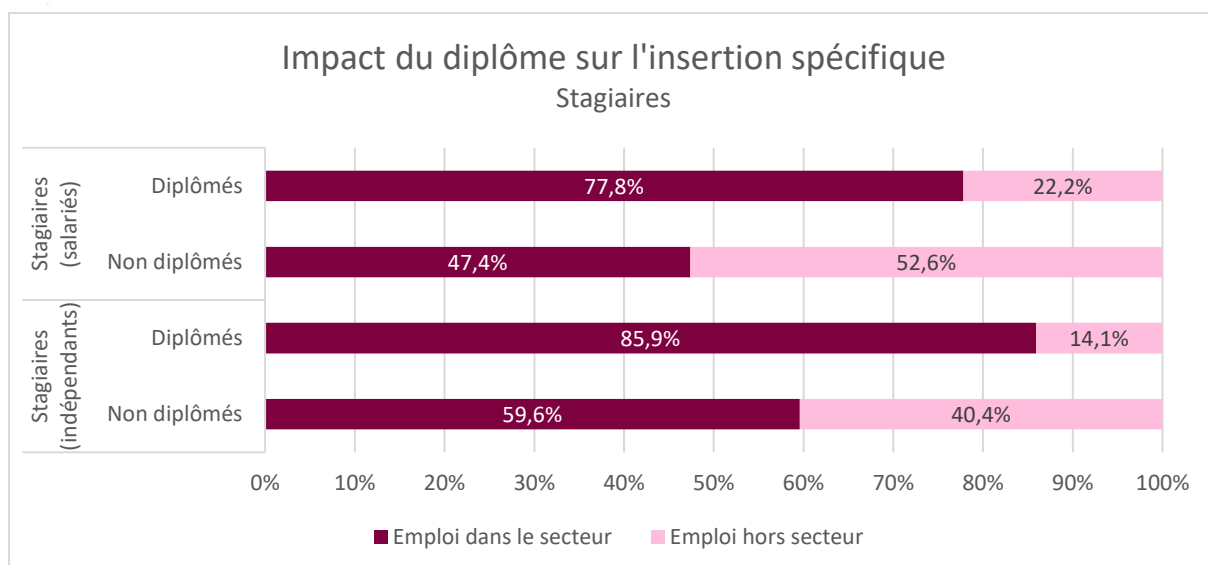
02. Hypothèse : Le taux d'insertion spécifique des apprenants certifiés ou diplômés est plus favorable comparativement aux apprenants ayant quitté prématurément la formation

Cette hypothèse est vérifiée pour les apprentis, les stagiaires et les auditeurs.

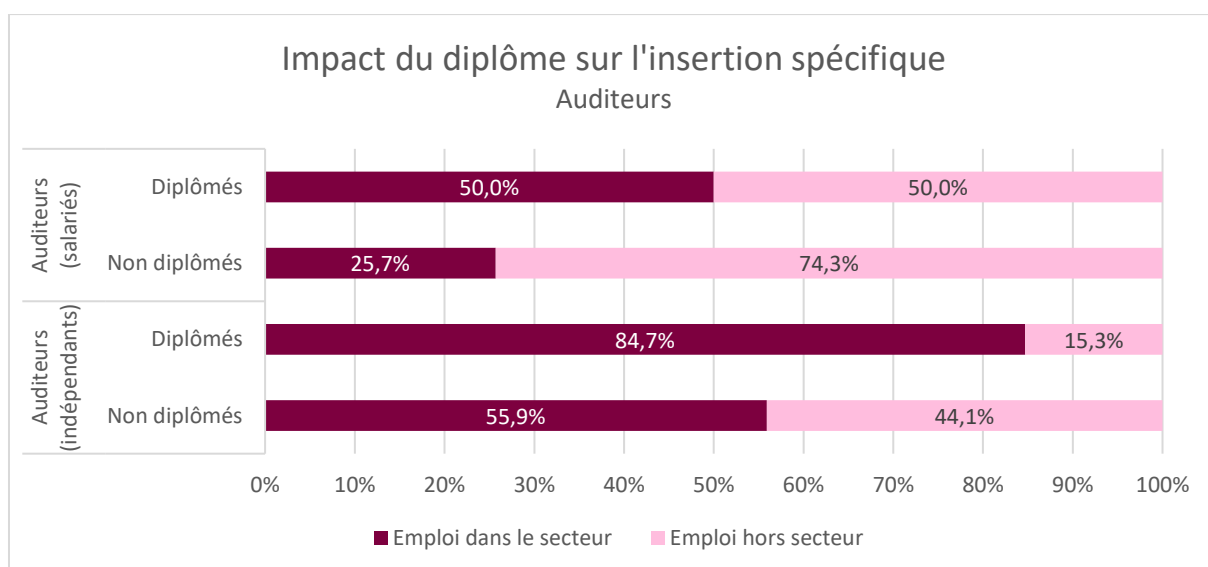
En apprentissage, les apprenants sont significativement plus nombreux à exercer leur premier emploi dans le secteur de leur formation lorsqu'ils sont certifiés (85,3%) par rapport à ceux qui ont quittés prématurément la formation (39,8%).



Pour les **stagiaires de la formation d'adultes**, le taux d'insertion spécifique des indépendants diplômés est 85,9% alors qu'il n'est que de 59,6% pour les non diplômés. En ce qui concerne, les stagiaires qui sont ouvriers, employés ou intérimaires, le taux d'insertion spécifique est de 77,8% pour les diplômés et 47,4% pour les non diplômés.



Les **auditeurs de la formation d'adultes** ont un taux d'insertion spécifique plus élevé lorsqu'ils sont diplômés que lorsqu'ils ont quittés prématurément la formation. Ce taux est de 84,7% pour les indépendants diplômés versus 55,9% pour les non diplômés, et de 50% pour les employés, ouvriers ou intérimaires diplômés de la formation d'adulte contre 25,7% pour les non diplômés.



b. Evolution de l'insertion au cours de la première année

03. Hypothèse : Le taux d'insertion évolue positivement dans le temps (3, 6, 12 mois)

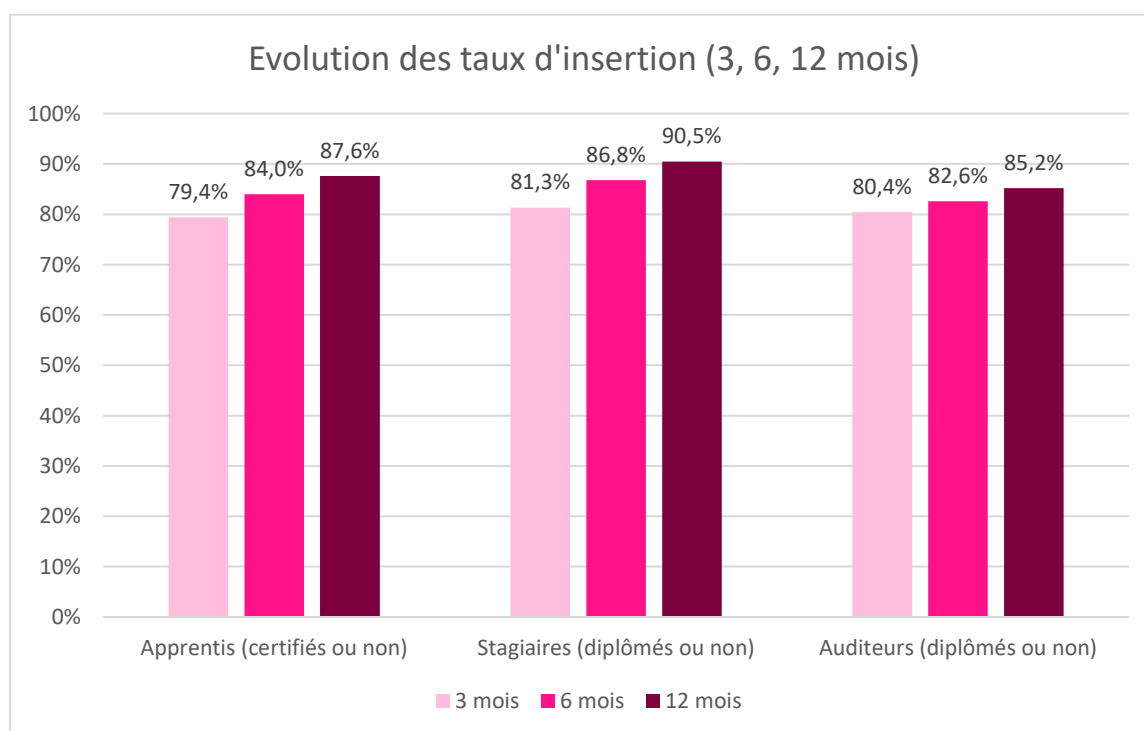
L'enquête démontre que cette hypothèse est vérifiée, quel que soit le public analysé.

En effet, il est constaté que **l'insertion générale évolue positivement pour chacun des publics interrogés**. Il est à noter que les taux d'insertion représentés sur le graphique ci-dessous sont mesurés sur les trois publics qu'ils soient certifiés/diplômés ou non.

En apprentissage, on constate que l'insertion générale à 3 mois est de 79,4%, elle passe à 84% à 6 mois et évolue jusqu'à 87,6% 12 mois après la sortie du Réseau. La progression enregistrée est de l'ordre de 8%.

Pour les **stagiaires**, une progression de l'ordre 9% est enregistrée entre 3 mois et à 12 mois pour atteindre un taux d'insertion générale de 90,5% 12 mois après la sortie du Réseau.

Le public des **auditeurs** démontre également une évolution de ses taux d'insertion générale dans le temps, mais celle-ci est plus modérée car elle est de l'ordre de 5%. On passe d'un taux d'insertion générale de 80,4% (3 mois) à 85,2% (12 mois).



c. Les différences sectorielles au niveau de l'insertion

04. Hypothèse : Les taux d'insertion varient d'un secteur à l'autre

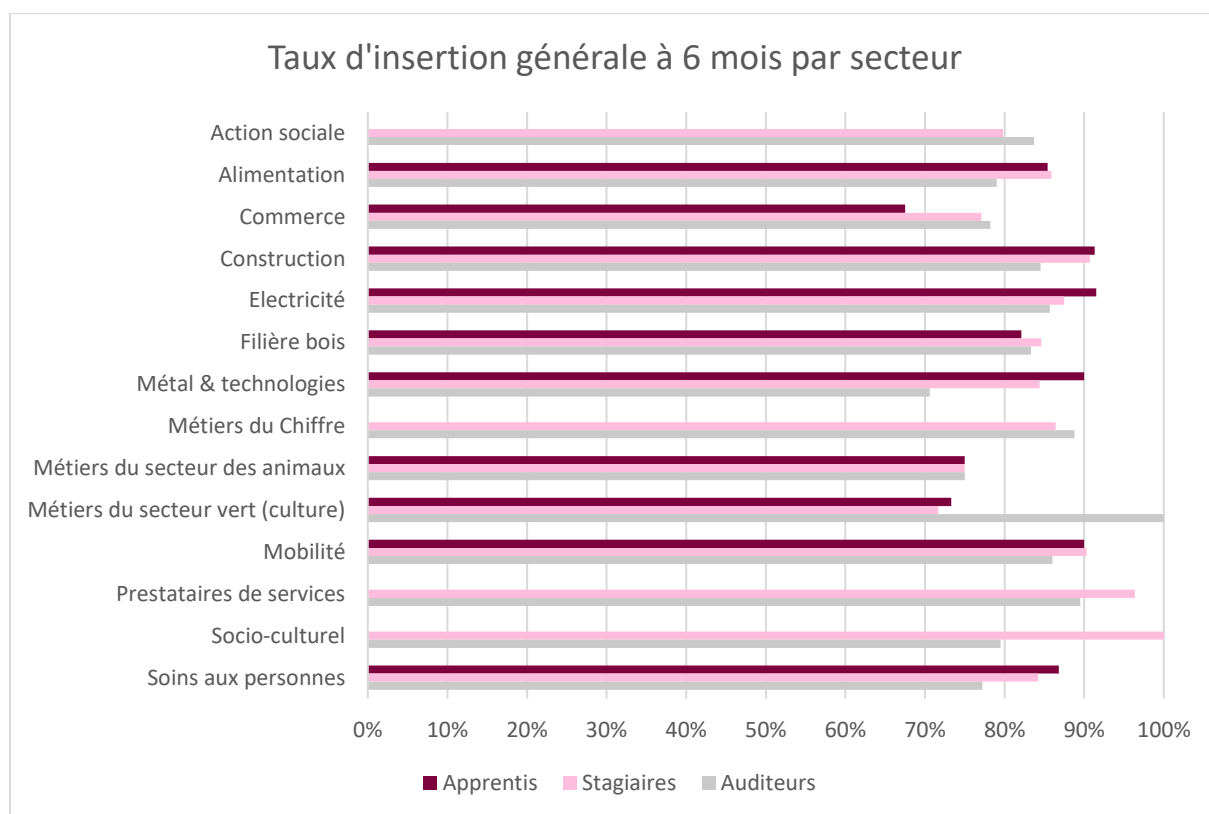
Cette hypothèse est vérifiée pour les apprentis et les stagiaires mais pas pour les auditeurs. Pour ce dernier public, des taux d'insertion différents existent mais les différences observées ne sont pas significatives.

Le graphique suivant représente l'insertion générale (à 6 mois) des trois publics, qu'ils soient certifiés/diplômés ou non, par secteur.

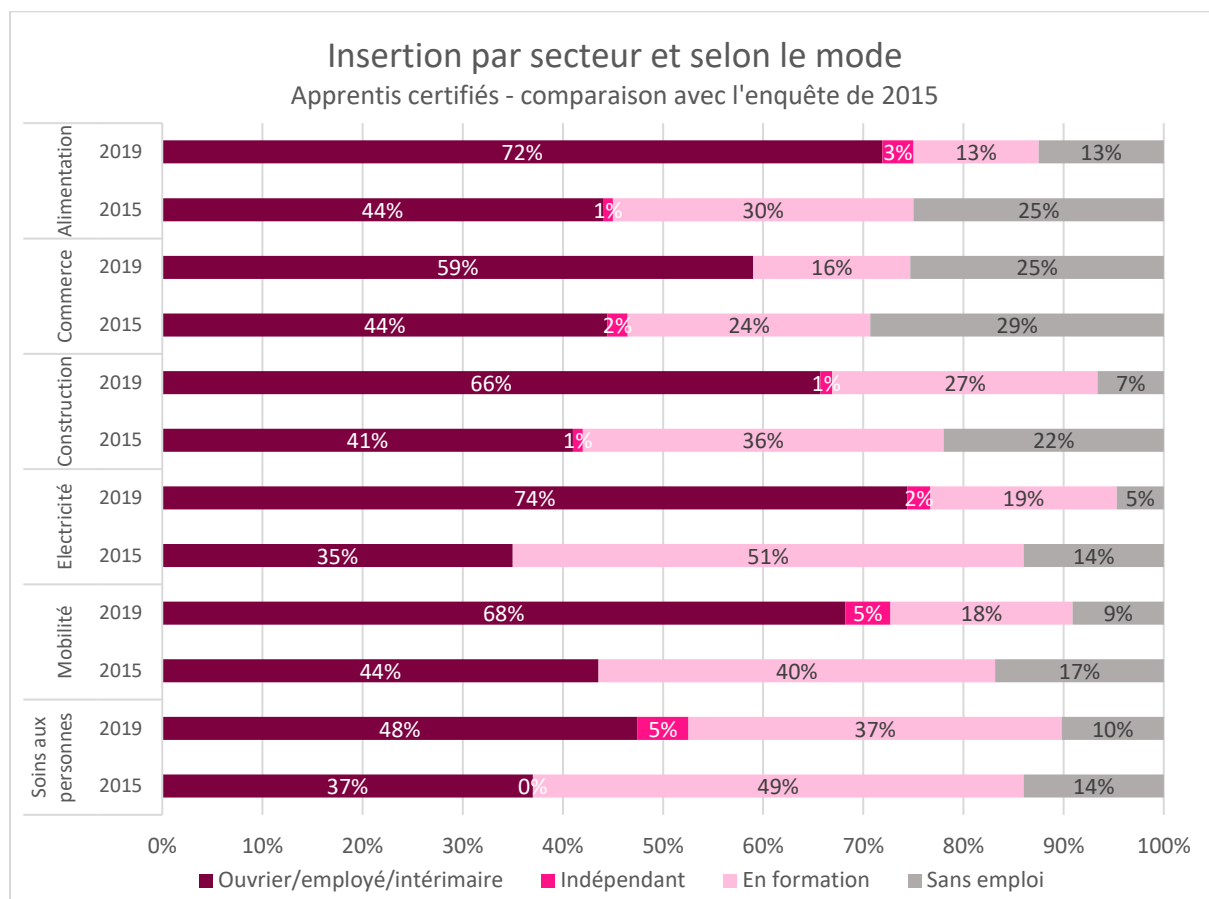
Pour les **apprentis**, les taux d'insertion les plus élevés sont observés dans les secteurs de la Construction, de l'Electricité, de la Mobilité et Métal et technologies. L'insertion la plus faible est observée pour le secteur du Commerce (67,5%).

Pour les **stagiaires**, les taux d'insertion les plus élevés sont observés dans les secteurs suivants : Socio-culturel, Prestataires de services, Construction et Mobilité.

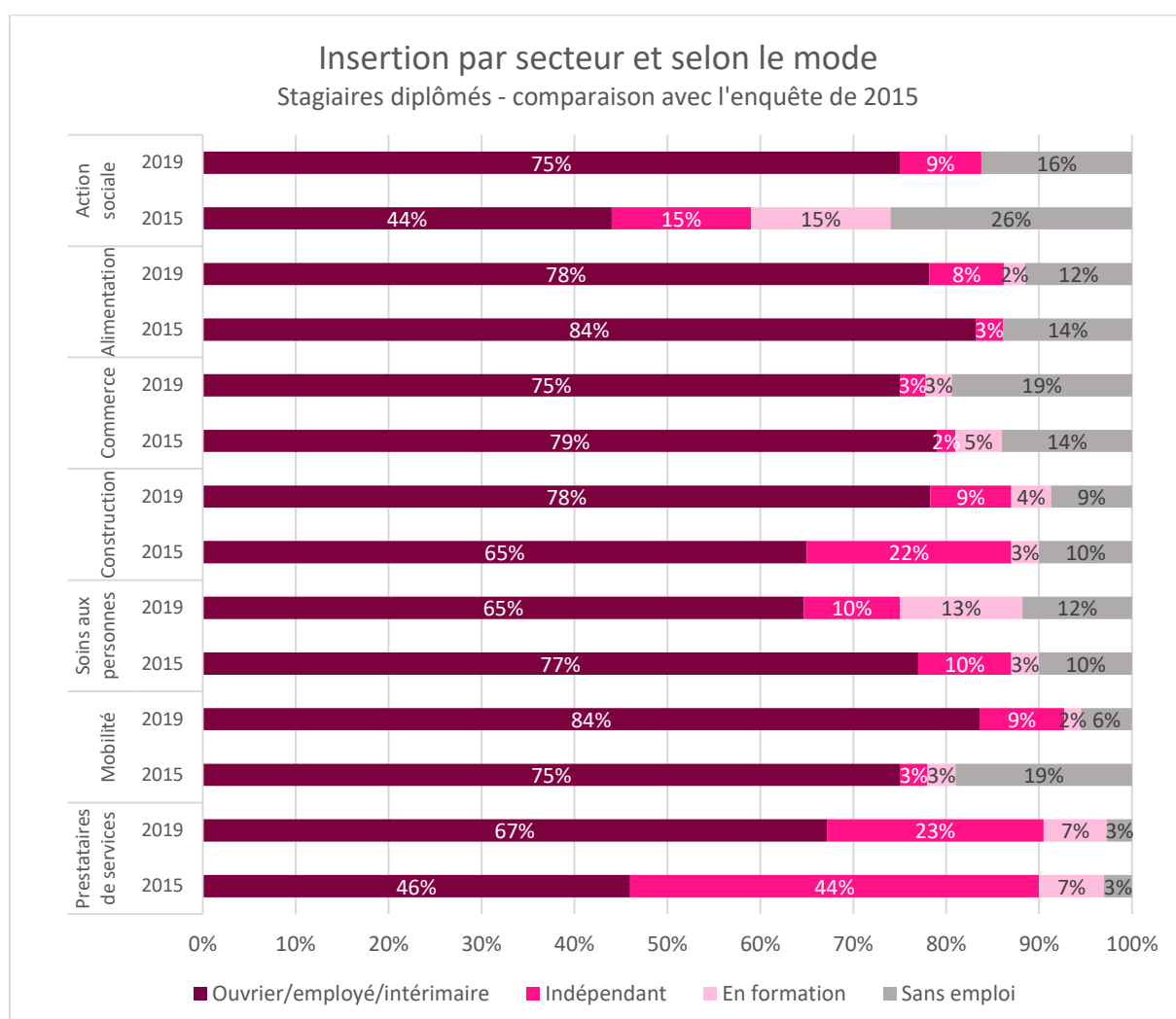
Pour les **auditeurs**, les écarts observés entre les taux d'insertion générale sont peu significatifs.



Afin de permettre une comparaison avec l'enquête précédente (2015), le graphique suivant reprend l'insertion générale à 6 mois selon le mode d'insertion pour les **apprentis certifiés**. Sont représentés sur le graphique, les secteurs qui avaient un nombre minimum de 30 apprentis certifiés interrogés dans les enquêtes. De manière générale, on constate que les apprenants certifiés sont plus nombreux à être insérés à l'emploi qu'en 2015 et cela pour tous les secteurs ; les apprentis certifiés sont moins nombreux à poursuivre une formation. En 2019, les secteurs qui mènent le plus à l'emploi (salarié ou indépendant) pour les apprentis certifiés sont l'Electricité, l'Alimentation et la Mobilité. Le secteur du Commerce présente, quant à lui, un taux de demandeurs d'emploi particulièrement élevé (25,3%), comme c'était déjà le cas en 2015. A contrario, certains secteurs présentent un taux de demandeurs d'emploi faible comparativement à 2015 et c'est le secteur de la Construction qui enregistre la plus belle progression (de 22% de demandeurs d'emploi en 2015 à 7% en 2019). Le secteur est en demande de personnel qualifié.



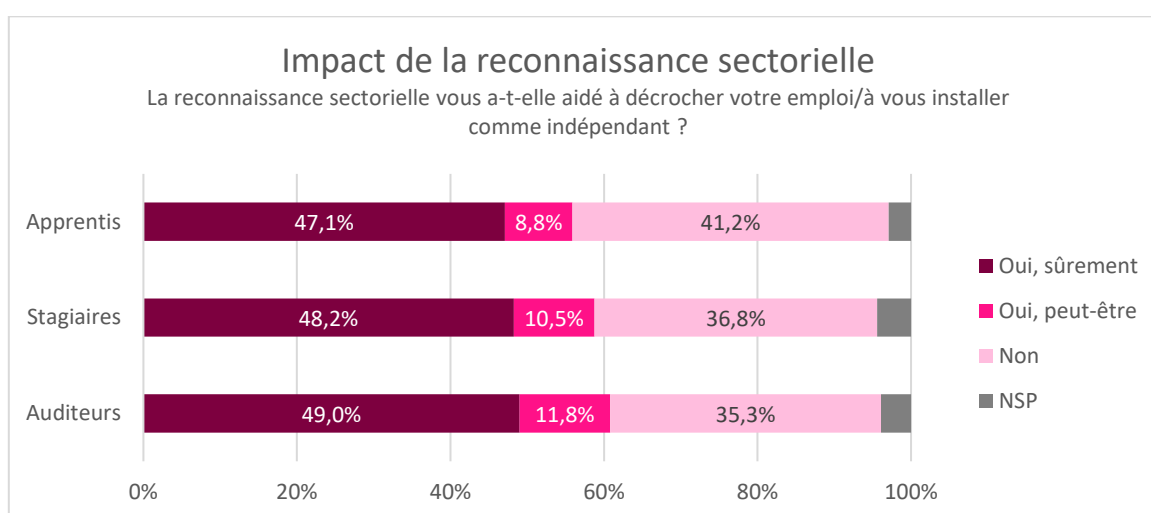
Pour le public des **stagiaires diplômés**, l'ensemble des secteurs analysés mènent à l'emploi avec des taux de plus de 75%. L'insertion à l'emploi la plus élevée est constatée pour le secteur de la Mobilité (92,7%), suivi de près par les Prestataires de services (90,4%), et c'est dans ce secteur que l'on enregistre le plus d'indépendants (23,3%). En revanche, on constate que, par rapport à 2015, la proportion d'indépendants dans ce secteur a fortement diminué (de 44% à 23%). Pour le secteur du Commerce, on constate que la proportion de demandeurs d'emploi est en augmentation par rapport à 2015 ; on passe de 14 à 19%. C'est ce secteur qui comptabilise proportionnellement le plus de demandeurs d'emploi en 2019, suivi par le secteur de l'Action sociale (16%).



d. L'impact de la reconnaissance sectorielle sur l'insertion

05. Hypothèses : La reconnaissance sectorielle favorise l'insertion d'une part et l'insertion spécifique d'autre part

Quel que soit le public interrogé parmi ceux qui ont une reconnaissance sectorielle⁷, les apprenants sont majoritaires à estimer que leur reconnaissance sectorielle les a aidés à décrocher un emploi ou à s'installer comme indépendant.

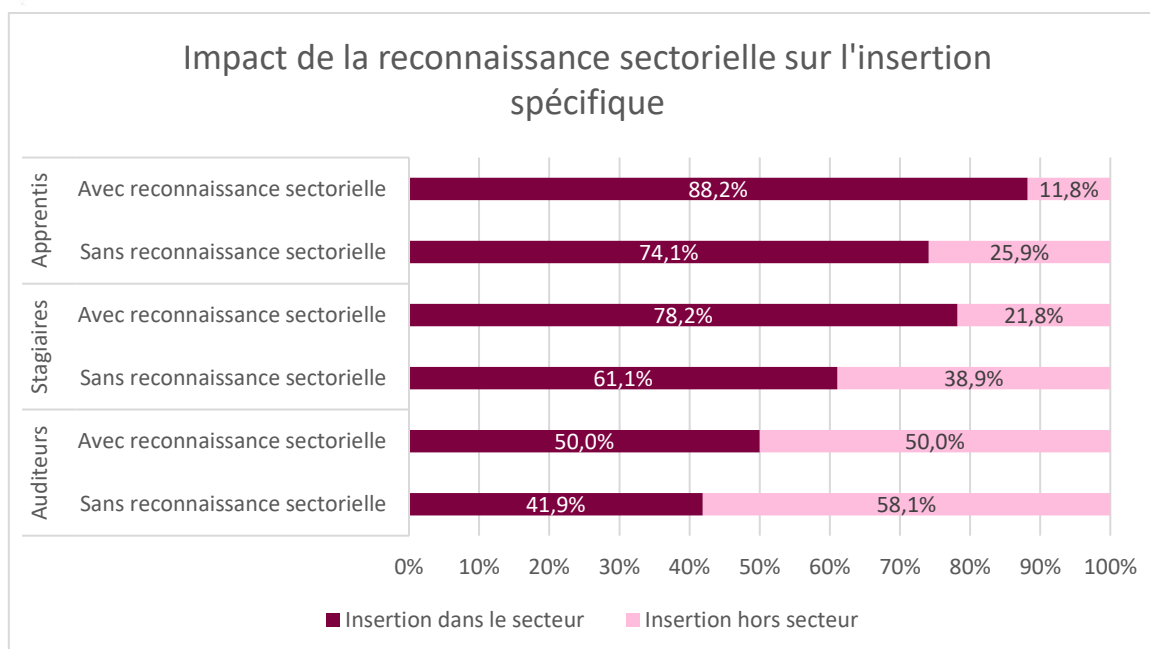


Avoir une reconnaissance sectorielle permet de s'insérer plus facilement dans le secteur de la formation pour les apprentis et les stagiaires.

En effet, l'enquête montre qu'une **insertion spécifique est favorable aux détenteurs d'une reconnaissance sectorielle** :

- pour les apprentis détenteur d'une reconnaissance sectorielle, l'insertion spécifique est de 88,2% alors qu'elle n'est que de 74,1% pour ceux qui n'ont pas de reconnaissance sectorielle ;
- pour les stagiaires avec une reconnaissance sectorielle, l'insertion spécifiques est de 78,2% alors qu'elle n'est que de 61,1% pour ceux qui n'ont pas de reconnaissance sectorielle ;
- pour les auditeurs, même s'il existe une différence en termes d'insertion spécifique pour les détenteurs ou non d'une reconnaissance sectorielle, la relation n'est que peu significative.

⁷ La reconnaissance sectorielle est développée dans les métiers de la Mobilité, de la Construction, de l'Alimentation, de l'Electricité, et Métal et technologies.



e. L'impact du CQ sur l'insertion

06. Hypothèses : L'obtention d'un certificat correspondant au certificat de qualification de l'enseignement (CQ) favorise l'insertion d'une part, et l'insertion spécifique d'autre part

Avoir un certificat d'apprentissage qui correspond au certificat de qualification⁸ favorise l'insertion générale. En effet, 60% des apprentis certifiés dont le certificat correspond au CQ déclarent que cela les a aidés à décrocher leur premier emploi.

En revanche, il n'y a pas de différence significative au niveau de l'insertion spécifique entre les deux populations. Dès lors, avoir un certificat d'apprentissage correspondant au certificat de qualification ne favorise pas l'insertion spécifique. L'insertion des apprenants certifiés est très bonne (plus de 80%).

f. L'impact des motivations de départ sur l'insertion

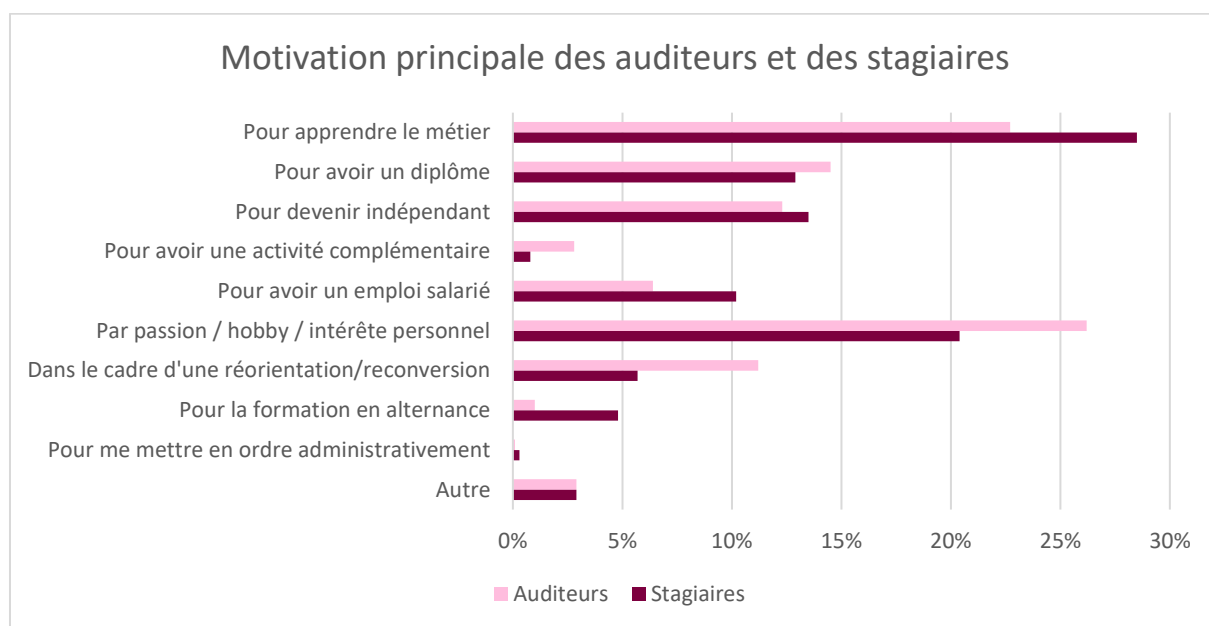
07. Hypothèse : Les motivations de départ des stagiaires et des auditeurs sont différentes et influencent les taux d'insertion

Les motivations initiales sont effectivement différentes entre les stagiaires de la formation d'adultes comparativement aux auditeurs.

⁸ Dans le cadre de certaines formations, une correspondance a été établie entre le certificat d'apprentissage et le certificat de qualification de l'enseignement de plein exercice (CQ6P, CQ6T et CQ7P). C'est le cas pour les formations suivantes : Coiffeur, Boulanger-pâtissier, Carreleur, Carrossier-réparateur, Commerçant-détaillant, Couvreur, Esthéticien, Installateur en chauffage central, Maçon-bétonneur / Maçon, Mécanicien polyvalent automobile, Menuisier / Menuisier d'intérieur, Plafonneur – cimentier, Restaurateur, Installateur sanitaire et de plomberie, Constructeur-monteur de bâtiments en structure bois, et Peintre décorateur

Les **stagiaires** sont significativement plus nombreux à être motivés par l'apprentissage d'un métier (28,5% contre 22,7%), la possibilité d'obtenir un emploi salarié (10,2% contre 6,4%), et la formation en alternance (4,8%).

Les **auditeurs** sont, quant à eux, davantage motivés par la passion/hobby/intérêt personnel (26,2% contre 20,4%), et par la possibilité d'exercer une activité complémentaire (2,8% contre 0,8%). Ils sont également plus nombreux à être motivés par la réorientation/reconversion professionnelle (11,2% contre 5,7%).



Concernant l'influence des motivations sur les taux d'insertion, on constate que **les motivations n'ont pas d'influence sur l'insertion générale à 6 mois. Les liens ne sont pas ou peu significatifs.**

En revanche, les motivations principales des auditeurs et des stagiaires ont une influence sur les taux d'insertion spécifique.

Pour les **stagiaires**, la proportion de ceux qui ont un emploi actuel dans le secteur de leur formation est plus élevée parmi ceux qui étaient motivés par l'apprentissage du métier, le diplôme, la possibilité d'avoir un emploi, la formation en alternance et la possibilité d'avoir une activité complémentaire.

Pour les **auditeurs**, la proportion de ceux qui ont un emploi actuel dans le secteur de leur formation est plus élevée parmi ceux qui étaient motivés par l'apprentissage du métier et le diplôme.

g. L'influence des caractéristiques socio-professionnelles sur l'insertion

08. Hypothèse : Les caractéristiques socio-professionnelles des apprenants influencent les taux d'insertion

Pour répondre à cette hypothèse, l'influence de plusieurs caractéristiques des apprenants sur l'insertion a été évaluée. Il s'agit du genre, de l'âge, de la situation familiale, de la profession du père et celle de la mère, du diplôme et la situation 6 mois avant l'entrée à l'IFAPME (uniquement pour les apprenants de la formation d'adultes).

En **apprentissage**, on constate que le taux d'insertion des hommes est significativement plus élevé (86,8%) que celui des femmes (76,0%). Il n'y a pas de différence significative au niveau de l'insertion selon l'âge des apprenants, et la situation familiale des apprentis n'influence pas significativement leur insertion.

Au niveau de la situation professionnelle du père, on constate que les taux d'insertion sont meilleurs chez les apprentis dont le père est professionnellement actif ; c'est parmi ceux dont le père est indépendant que le taux d'insertion est le plus élevé (92%). De la même manière, le taux d'insertion est meilleur chez les apprentis dont la mère est professionnellement active et il est le plus élevé (93%) chez les apprentis dont la mère est indépendante.

Le dernier diplôme obtenu influence également le taux d'insertion des apprentis. Ce taux est meilleur chez ceux qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) par rapport aux apprentis qui ont au maximum le CEB ou qui ont un certificat d'apprentissage (CEFA ou IFAPME).

Chez les **stagiaires de la formation d'adultes**, on constate également que l'insertion est plus élevée chez les hommes (89,2%) que chez les femmes (82%).

Elle varie en fonction de l'âge des stagiaires. C'est parmi les stagiaires les plus âgés, les plus de 50 ans, que le taux d'insertion est le plus faible.

Le mode d'insertion varie également. C'est parmi les plus jeunes qu'on retrouve le plus de personnes qui sont retournées en formation (14,5%) et c'est parmi les 41-50 ans qu'on trouve le plus d'indépendants (16,4%). La situation familiale des stagiaires n'influence pas l'insertion de ceux-ci. En revanche, on constate un lien entre le mode d'insertion et la situation familiale : ceux qui vivent en couple sont plus nombreux à être ouvriers/employés et ceux qui vivent chez leurs parents sont plus nombreux à être en formation. Aussi, les stagiaires qui n'ont pas d'enfant sont proportionnellement plus nombreux à être insérés (89%) par rapport à ceux qui en ont (81%), ils sont aussi plus nombreux à être en formation.

Au niveau de la situation professionnelle du père, on constate que les taux d'insertion sont meilleurs chez les stagiaires dont le père est professionnellement actif ; c'est parmi ceux dont le père est indépendant que le taux d'insertion est le plus élevé (91,4%). Le taux d'insertion est également meilleur chez les stagiaires dont la mère est professionnellement active.

Pour les stagiaires de la formation d'adultes, le niveau de diplôme n'influence pas significativement l'insertion. En revanche, on observe un lien entre le mode d'insertion et le diplôme. En effet, les stagiaires diplômés de l'enseignement supérieur sont plus nombreux à

être indépendants et les diplômés de l'enseignement secondaire général sont plus nombreux à avoir repris une formation.

Concernant la situation 6 mois avant l'entrée en formation, on constate que cette caractéristique a une influence sur l'insertion. En effet, le taux d'insertion est plus faible chez les stagiaires qui étaient demandeurs d'emploi ou inactifs 6 mois avant leur entrée en formation.

Pour le public des **auditeurs de la formation d'adultes**, l'insertion ne varie pas selon le genre contrairement aux apprentis et aux stagiaires. Concernant l'âge, on constate que l'insertion des auditeurs est moins favorable chez les plus jeunes (75% pour les moins de 26 ans) et chez les plus âgés (72% pour les plus de 50 ans) alors que dans les autres groupes d'âge, l'insertion est d'environ 85%.

Le mode d'insertion varie également selon l'âge : c'est parmi les plus jeunes qu'on retrouve le plus de personnes retournées en formation, et c'est parmi les plus âgés qu'on trouve le plus d'indépendants.

Pour les auditeurs de la formation d'adultes, l'insertion varie en fonction de la situation familiale : ceux qui vivent en couple s'insèrent le plus (88%) et ceux qui vivent chez leurs parents s'insèrent le moins (67,5%). On constate également que ceux qui vivent en couple sont plus nombreux à être indépendants (15%) et ceux qui vivent chez leurs parents à être en formation.

On n'observe pas de lien significatif entre l'insertion des auditeurs et la situation professionnelle du père ou de la mère.

Le niveau de diplôme influence le taux d'insertion chez les auditeurs. En effet, ce dernier est meilleur parmi ceux qui ont un diplôme de l'enseignement secondaire général, de l'enseignement supérieur ou du CEFA, et il est plus faible parmi ceux dont le diplôme le plus élevé est le CEB.

Comme pour les stagiaires de la formation d'adultes, on constate une relation significative entre l'insertion et la situation 6 mois avant l'entrée en formation. Le taux d'insertion est plus faible chez les auditeurs qui étaient demandeurs d'emploi ou inactifs 6 mois avant leur entrée en formation.

3) Conclusions

Cette enquête démontre que l'insertion socioprofessionnelle des apprenants sortis de l'IFAPME est en progression par rapport à la dernière enquête réalisée en 2015. La plus belle progression est observée chez les apprentis certifiés avec une augmentation de 11% de l'insertion générale à l'emploi et à la formation 6 mois après leur sortie du Réseau IFAPME (+25% au niveau de **l'insertion à l'emploi** comparativement à l'enquête de 2015).

Aller au bout de sa formation et obtenir son certificat d'apprentissage ou son diplôme de chef d'entreprise a un impact significatif sur l'insertion à l'emploi des apprenants et cela leur permet d'exercer un métier dans le secteur de leur formation IFAPME. En outre, pour les formations d'adultes, effectuer sa formation en alternance (stagiaires) favorise également l'insertion.